

Signal d'alarme sur le coût de gestion des déchets

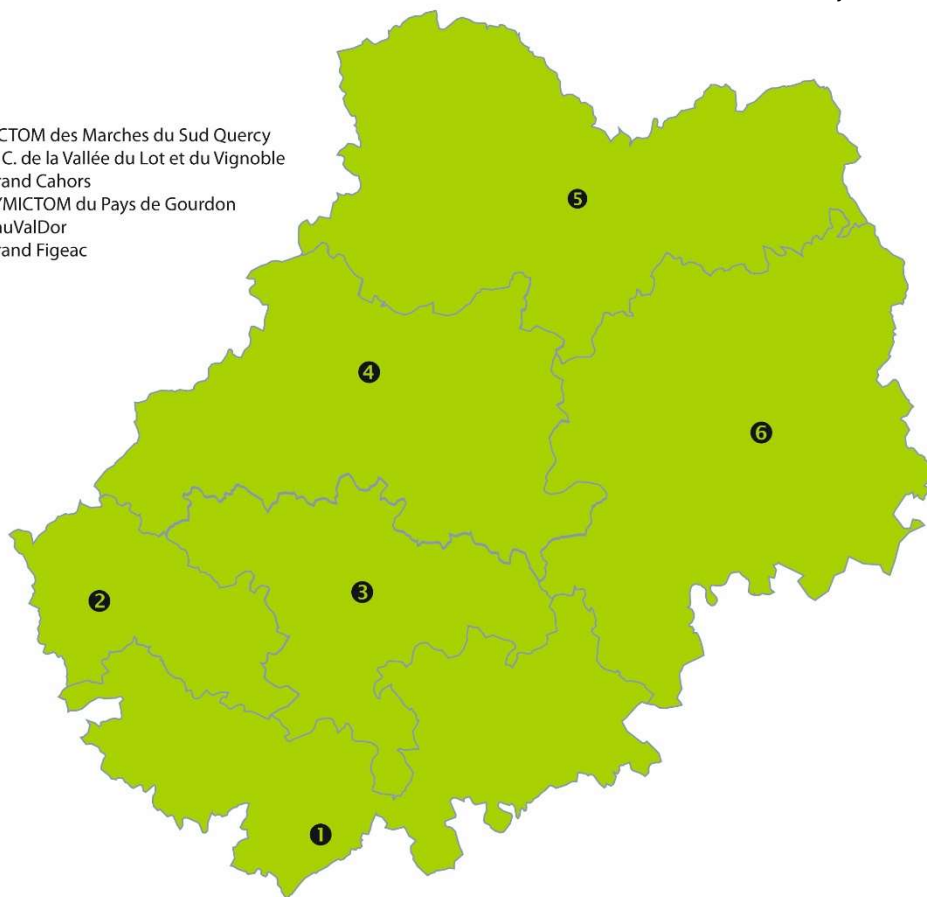
Le SYDED assure le traitement des déchets sur l'ensemble du département* pour le compte de 6 collectivités de collecte (Cauvaldor, Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, Grand Cahors, Grand Figeac, Syctom des Marches du Sud Quercy, Symictom du Pays de Gourdon).

L'année 2019 se situe dans un contexte particulier, marqué par des hausses de coûts sans précédent, conjuguée à une baisse sensible des recettes, ce qui a comme conséquence une augmentation du coût de gestion des déchets.

Comme cette évolution risque de se poursuivre et même s'amplifier, au vu de la fiscalité environnementale qui se profile pour les années à venir, le SYDED tient à alerter sur cette situation et sur la nécessité de trouver des solutions.

**Plus 6 communes de l'Aveyron, adhérentes au Grand Figeac*

1. SICTOM des Marches du Sud Quercy
2. C. C. de la Vallée du Lot et du Vignoble
3. Grand Cahors
4. SYMICTOM du Pays de Gourdon
5. CauValDor
6. Grand Figeac



Pourquoi cette hausse ?

Avec une population quasi constante sur le territoire et malgré la poursuite du développement de nouvelles filières (meubles, réemploi), les quantités de certains déchets ne cessent de croître : encombrants, déchets verts, déchets dangereux, déchets de chantier (gravats) sont chaque année plus nombreux sur les déchetteries.

A cela, s'ajoute des facteurs de conjoncture internationale comme la forte hausse du prix du carburant et la baisse des prix de reprise des matériaux recyclables, conséquence de la saturation du marché européen suite à l'arrêt de leur achat par la Chine. Cela entraîne une baisse des prix de reprise de ces matériaux.

Que fait le SYDED pour atténuer cette tendance ?

Le SYDED a mis et met toujours en œuvre tous les moyens pour la maîtrise de ses coûts. Etant un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), ses services ont un fonctionnement très proche de celui des entreprises privées et ont déployé une démarche d'amélioration continue avec contrôle de gestion, depuis plus de 10 ans. D'ailleurs, aujourd'hui, le SYDED est prêt à franchir une étape importante dans la reconnaissance de ses méthodes de travail, en tentant d'obtenir très prochainement une triple certification ISO, en matière de qualité, sécurité et environnement.

En parallèle, de nombreuses actions sont menées depuis longtemps pour favoriser la prévention et la réduction des déchets, avec un coup d'accélérateur ces 3 dernières années grâce au programme Territoire Zéro Déchets Zéro Gaspillage (promotion du compostage individuel et collectif pour les gros producteurs, du réemploi, de la lutte contre le gaspillage alimentaire...).

Enfin, le grand projet de reconstruction du centre de tri de Catus contribuera aussi, grâce à son processus « nouvelle génération », à améliorer encore les performances du Lot, déjà très bonnes, en matière de recyclage.

Quelles sont les perspectives ?

A la problématique des quantités, s'ajoutera à partir de 2021 l'application de la hausse de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), selon une trajectoire exponentielle. Conséquence : si rien n'est fait, nous subirons des augmentations successives des coûts des déchets non valorisables, en particulier pour l'enfouissement. A titre indicatif, cette fiscalité supplémentaire représenterait plus de 2 M euros à l'horizon 2025.

Pour contrecarrer cette prévision très préoccupante, il faut réduire la production des déchets de manière drastique. C'est le sens de la décision prise par 4 collectivités de collecte (Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, Grand Cahors, Grand Figeac, Sycotom des Marches du Sud Quercy) de s'orienter vers la tarification incitative, pour une mise en place d'ici environ 4 ans.

En faisant payer le service de gestion des déchets en fonction des quantités produites, ce dispositif encourage chaque producteur de déchets (habitants, administrations et entreprises) à adopter les bonnes pratiques pour jeter moins et jeter mieux (compostage, éco-consommation, tri...).

Le SYDED se propose de les accompagner pour mutualiser certains coûts, harmoniser la mise en œuvre et assurer la cohérence des messages de communication.

Contact

SYDED du Lot – Les Matalines, 46000 Catus – Tél 05 65 21 54 30 – Fax 05 65 21 54 31 – www.syded-lot.fr
Service communication – targhiriade@syded-lot.fr